

Civils de la Défense

Plateforme de recrutement de personnel civil
contractuel du ministère des Armées

F/H Ingénieur en compatibilité électromagnétique F/H

Bruz, 35, Ile-et-Vilaine, Bretagne

Type de contrat	Niveau d'études
CDI	Bac + 5 (MASTER - DEA - DESS - ING) ou équivalent
Prise de fonction souhaitée	Date limite de candidature
30/04/2026	16/02/2026
Domaine professionnel	Niveau d'expérience
Systèmes de télécommunications et réseaux	Débutant (0 à 5 ans)
Rémunération	Avantages liés au poste
2350€ - 2550€ mensuel net 35,5k€ - 38,5k€ annuel brut (selon expérience)	-
Contraintes particulières d'exercice	Télétravail
-	Non

Descriptif de l'organisation

DGA Maîtrise de l'Information est l'expert technique du Ministère des Armées pour les systèmes d'information et de communication, la cybersécurité, la guerre électronique, les fonctions de navigation des systèmes d'armes et les systèmes de missiles.

Au sein du principal centre d'expertise de la DIE (direction de l'ingénierie et de l'expertise) de la DGA, vous contribuez à la réalisation de l'outil de défense et à la préparation des programmes futurs.

DGA MI, site de Bruz (près de Rennes), recrute en CDI un ingénieur en radiocommunications pour la réalisation d'études de compatibilité électromagnétique au profit des programmes d'armement.

Descriptif des missions

Dans un contexte où :

La plupart des systèmes d'armes utilisent les ondes radio pour leur fonctionnement, que ce soit pour les communications ou la détection d'objectifs

Le spectre radio électrique est limité ;

Il convient de s'assurer que l'ensemble des émetteurs et des récepteurs cohabitent sans

interférences.

La prise en compte des problèmes de compatibilité doit être assurée dès le lancement des programmes d'armement car ils ont un impact direct sur la définition des matériels. Il s'agit d'évaluer les risques de dégradation des performances et de définir des règles de cohabitation.

Au sein du département « Spectre, Propagation, Compatibilité », dans une équipe dynamique et innovante de 17 personnes, le titulaire doit :

- Mener des études en simulations numériques pour la compatibilité électromagnétique inter systèmes (perturbations entre systèmes distants tels que radars, dispositifs de transmissions radio, téléphonie mobile...)
- Participer à des mesures en laboratoire ou sur site afin de caractériser les performances des émetteurs et des récepteurs
- Analyser les spécifications des systèmes d'armes afin de veiller à la bonne prise en compte des problèmes de compatibilité dès la phase de définition.

Vous évoluez au sein d'équipes pluridisciplinaires en lien avec d'autres entités de DGA MI, d'autres organismes étatiques du ministère des Armées (Forces, DGA) et des industriels de l'armement. Un accompagnement complet, via l'expertise interne et des formations dédiées, facilite votre montée en compétences dans un environnement idéal pour votre équilibre de vie pro/perso.

Mots clés : #radiocommunication #compatibilité #électromagnétique #radioélectrique #fréquences #spectre #mesures #CEMIS #CRE #ondes #antennes #radars
REF 2026/SPC-1 #TISA

Profil recherché

Titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 en radiocommunications (ingénieur, master 2, doctorat, etc.), vous êtes débutant ou avez une première expérience en systèmes de communications, radars et compatibilité.

Compétences souhaitées :

Compatibilité radioélectrique et électromagnétique intersystèmes

Propagation radioélectrique,

Antennes

Modulations des formes d'ondes,

Traitement du signal,

Maîtrise d'outils de simulations numériques

Exploitation d'outils de mesures radiofréquences (analyseur de spectre, analyseur de réseau, etc.)

Qualités personnelles :

Esprit de synthèse

Rigueur

Autonomie

Travail en équipe

Maîtrise de l'anglais.

* quelques déplacements dans les autres centres d'essais de la DGA ou en région parisienne.

Process de recrutement

Les entretiens de recrutement (techniques, RH et management) auront lieu à DGA MI à Bruz.

Le salaire sera déterminé en fonction de l'expérience professionnelle.

Le poste nécessitant d'accéder à des informations relevant du secret de la défense nationale, vous ferez l'objet d'une procédure d'habilitation, conformément aux dispositions des articles R.2311-1 et suivants du Code de la défense et de l'IGI n°1300 du 09 août 2021.